

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/03/2026 - B2026/002249 - 2001 B 80037 - 438 161 440 - 26NET PRODUCTIONS

**EURL 26 NET PRODUCTION**

13 RUE DU BOURG

26470 LA MOTTE CHALANCON

*Dossier financier de l'exercice en Euros*

*Période du 01/07/2024 au 30/06/2025*

*Activité principale de l'entreprise :*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à NYONS

Le 09/10/2025

VILLON NATHALIE

ALLEMANY BENOIT

EXPERT COMPTABLE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CERTIFIÉS CONFORMES



**ABRS EXPERTISE & CONSEIL**

LE CORIANCON

ROUTE D'ORANGE

26110 NYONS

04 75 26 41 91

## **BILAN AU 30 JUIN 2025**

### **COMPTES ANNUELS**

- *Analyse de votre entreprise*
- *Bilan, Indicateurs financiers*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*

### **DOSSIER FISCAL**

- *Liasse 2031*
- *Liasses 2033-A à 2033-F*

### **DOSSIER DE GESTION**

- *Bilan synthétique*
- *Détail bilan synthétique*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- *Equilibre financier*
- *Tableau de financement*
- *Du résultat à la trésorerie*
- *Ratios*

### **ABRS EXPERTISE & CONSEIL**

LE CORIANCON  
ROUTE D'ORANGE  
26110 NYONS  
04 75 26 41 91

EURL 26 NET PRODUCTION  
13 RUE DU BOURG  
26470 LA MOTTE CHALANCON

## COMPTES ANNUELS

DOCUMENTS CERTIFIÉS CONFORMES

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' followed by a long horizontal line that extends to the right.

### **ABRS EXPERTISE & CONSEIL**

LE CORIANCON  
ROUTE D'ORANGE  
26110 NYONS  
04 75 26 41 91

## ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12
Immobilisations	466		719	
Stocks et en cours				
Créances			864	
Disponibilités	15 641		4 315	
Comptes de régularisation				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>16 107</b>		<b>5 898</b>	
Capitaux propres (Dont résultat)	7 735 13 199		5 463 3 154	
Provisions risques et charges				
Dettes financières	1 529		8 249	
Dettes d'exploitation	6 842		3 113	
Comptes de régularisation				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>16 107</b>		<b>5 898</b>	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12
Ventes de marchandises	46 904		37 225	
Production de l'exercice	1 033		291	
Marge commerciale	28 711		18 723	
% CA Ventes de marchandises	61.21		50.30	
Marge brute de production	1 033		291	
% CA Production exercice	100.00		100.00	
Marge brute globale	29 744		19 014	
% CA	62.05		50.68	
Valeur ajoutée	17 399		10 287	
% CA	36.30		27.42	
Excédent brut d'exploitation	13 304		2 925	
% CA	27.75		7.80	
Résultat courant	13 200		3 152	
% CA	27.54		8.40	
Résultat net	13 199		3 154	
% CA	27.53		8.41	

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)				
Crédit moyen client (en nombre de jours)				
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)			7.18	
Solvabilité à court terme	1.87		0.46	
Autonomie financière	0.92		0.48	

## BILAN AU 30/06/2025

### ACTIF

	Exercice N 30/06/2025	Exercice N-1 30/06/2024	Ecart %
Immobilisations incorporelles nettes			
Immobilisations corporelles nettes	466	719	35.16-
Immobilisations financières			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	466	719	35.16- ↘
Stock matières, marchandises			
Produits finis			
Travaux en cours			
<b>STOCKS ET EN COURS</b>			→
Avances fournisseurs			
Créances clients			
Autres créances		864	100.00-
Comptes de régularisation			
<b>VALEURS REALISABLES</b>		864	100.00- ↘
Disponibilités	15 641	4 315	262.44
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	15 641	5 179	201.98 ↗
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 107	5 898	173.07 ↗

### PASSIF

	Exercice N 30/06/2025	Exercice N-1 30/06/2024	Ecart %
Capital	7 623	7 623	
Résultat de l'exercice	13 199	3 154	518.54
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	13 086	9 933	31.75-
<b>FONDS PROPRES</b>	7 735	5 463	241.58 ↗
Provisions réglementées			
Provisions, risques et charges			
Subventions			
Emprunts à plus d'un an			
<b>DETTES LONG TERME</b>			→
<b>CAPITAUX STABLES</b>	7 735	5 463	241.58 ↗
Emprunts à court terme			
Avances clients			
Dettes fournisseurs		543	100.00-
Dettes fiscales et sociales	5 656	1 316	329.72
Autres dettes	2 715	9 503	71.43-
Comptes de régularisation			
Concours bancaires			
<b>DETTES COURT TERME</b>	8 371	11 362	26.32- ↘
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 107	5 898	173.07 ↗

## INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 30/06/2025	Exercice N-1 30/06/2024	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients			
Délai de paiement fournisseurs		7.18	7.18-
Fonds de roulement en jours	54.59	59.33	113.92
Utilisation du fonds de roulement	54.59	59.33	113.92
Trésorerie en jours	117.46	41.41	76.05
Prélèvements / résultat			

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	184	184				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	4 271	3 804	466	719	253-	35. 16-
	Autres immobilisations corporelles	10 607	10 607				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>15 061</b>	<b>14 595</b>	<b>466</b>	<b>719</b>	<b>253-</b>	<b>35. 16-</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances				864	864-	100. 00-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	15 641		15 641	4 315	11 325	262. 44	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	<b>15 641</b>		<b>15 641</b>	<b>5 179</b>	<b>10 461</b>	<b>201. 98</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>30 702</b>	<b>14 595</b>	<b>16 107</b>	<b>5 898</b>	<b>10 208</b>	<b>173. 07</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )	7 623		7 623			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	13 086-		9 933-		3 154-	31.75-
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	13 199		3 154-		16 352	518.54
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	7 735		5 463-		13 199	241.58	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 529		8 249		6 719-	81.46-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			543		543-	100.00-
	Dettes fiscales et sociales	5 656		1 316		4 340	329.72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	1 186		1 254		68-	5.42-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	8 371		11 362		2 990-	26.32-
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		16 107		5 898		10 208	173.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 371

11 362

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	46 904		46 904	37 225		9 679	26.00
Production vendue de biens	333		333	36		297	825.92
Production vendue de services	700		700	255		445	174.31
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	47 937		47 937	37 516		10 421	27.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			151	29		123	426.28
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			48 088	37 545		10 544	28.08
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			18 193	18 502		309-	1.67-
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 345	8 727		3 618	41.45
Impôts, taxes et versements assimilés			2 352	285		2 067	725.26
Salaires et traitements			1 549	1 728		179-	10.33-
Charges sociales			194	11 200		11 006-	98.27-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			253	253			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	2		0	8.47
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			34 888	40 697		5 808-	14.27-
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			13 200	3 152-		16 352	518.79
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>						
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		13 200		3 152-	16 352	518. 79
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1		2	0-	10. 90-
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		1		2	0-	10. 90-
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3		3	0-	10. 22-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		3		3	0-	10. 22-
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		1-		2-	0	9. 55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		48 090		37 546	10 544	28. 08
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		34 891		40 700	5 809-	14. 27-
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		13 199		3 154-	16 352	518. 54

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 CONCESS. & DROITS SIMILAIRES	184	184		
28050000 AMORT CONCESS DROITS SIMILAIR	184-	184-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	466	719	253-	35. 16-
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	4 271	4 271		
28154000 AMORT. MATERIEL OUTILLAGE	3 804-	3 551-	253-	7. 12-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.	6 016	6 016		
21830000 MAT.BUREAU & MAT.INFORMAT	2 986	2 986		
21840000 MOBILIER	1 605	1 605		
28181000 AMORT. INSTAL. AGENCEM.	6 016-	6 016-		
28183000 AMORT. MAT.BUREAU. INFORM	2 986-	2 986-		
28184000 AMORT. DU MOBILIER	1 605-	1 605-		
<b>Total II</b>	466	719	253-	35. 16-
AUTRES CREANCES		864	864-	100. 00-
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER		864	864-	100. 00-
DISPONIBILITES	15 641	4 315	11 325	262. 44
51200000 BANQUE PRINCIPALE	15 641	4 315	11 325	262. 44
<b>Total III</b>	15 641	5 179	10 461	201. 98
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 107	5 898	10 208	173. 07

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
CAPITAL	7 623	7 623		
10100000 CAPITAL	7 623	7 623		
REPORT A NOUVEAU	13 086-	9 933-	3 154-	31.75-
11900000 REPORT A NOUVEAU DR	13 086-	9 933-	3 154-	31.75-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	13 199	3 154-	16 352	518.54
<b>Total I</b>	<b>7 735</b>	<b>5 463-</b>	<b>13 199</b>	<b>241.58</b>
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 529	8 249	6 719-	81.46-
45510000 C/C PICCARDI ALAIN	1 529	8 249	6 719-	81.46-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		543	543-	100.00-
40100100 FOURNISSEURS BIENS. SERV.		543	543-	100.00-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 656	1 316	4 340	329.72
43860000 URSSAF RSI ECHEANCIER COVID	3 247	589	2 658	451.27
44551000 TVA A DECAISSER	527	203	324	159.61
44566200 TVA DEDUCTIBLE 20%	333	374	41-	10.92-
44860000 ETAT.CHARGES A PAYER	1 549	150	1 399	932.67
AUTRES DETTES	1 186	1 254	68-	5.42-
46860000 CHARGES A PAYER	1 186	1 254	68-	5.42-
<b>Total IV</b>	<b>8 371</b>	<b>11 362</b>	<b>2 990-</b>	<b>26.32-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 107</b>	<b>5 898</b>	<b>10 208</b>	<b>173.07</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	46 904	37 225	9 679	26.00
70700000 VENTES MARCHANDISES 20%	23 517	18 543	4 974	26.83
70701000 VENTES DE MARCHANDISES 10%	23 387	18 682	4 705	25.19
<b>PRODUCTION VENDUE DE BIENS</b>	333	36	297	825.92
70900000 R.R.R ACCORDES PAR ENTREP	333	36	297	825.92
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	700	255	445	174.31
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	628	255	373	146.08
70601000 COMMISSION RISTOURNE	72		72	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	47 937	37 516	10 421	27.78
<b>AUTRES PRODUITS</b>	151	29	123	426.28
75800000 PROD.DIVERS GESTION COUR.	151	29	123	426.28
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	48 088	37 545	10 544	28.08
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	18 193	18 502	309-	1.67-
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	18 193	18 502	309-	1.67-
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	12 345	8 727	3 618	41.45
60610100 EAU	137	361	223-	61.94-
60612000 ELECTRICITE & GAZ	1 581	859	721	83.96
60613000 CHAUFFAGE	898		898	
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 458	4 198	1 259	30.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATI.	342	123	219	177.61
61520000 ENTR. REPAR. BIENS IMMOB.		32	32-	100.00-
61610000 MULTIRISQUES	1 084	1 084		
62261000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	900	850	50	5.88
62270000 FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX		47	47-	100.00-
62390000 SITE WEB 26NET	15	49	35-	70.53-
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	966	210	756	360.41
62620100 INTERNET	192	227	35-	15.38-
62620200 TELECOM PORTABLE	206	220	14-	6.24-
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASS.	566	465	100	21.56
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	2 352	285	2 067	725.26
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	271		271	
63511100 C.F.E.	323	285	38	13.33
63710000 CONTRIB.SOCIALE SOLIDARIT	917		917	
63780000 TAXES DIVERSES	841		841	
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	1 549	1 728	179-	10.33-
64110000 SALAIRES. APPOINTEMENTS	1 549	1 728	179-	10.33-
<b>CHARGES SOCIALES</b>	194	11 200	11 006-	98.27-
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	46	32	14	42.31
64600000 COTIS.SOCIALES EXPLOITANT	1 007-	10 095	11 102-	109.98-
64690000 LOI MADELIN	1 155	1 072	82	7.67
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	253	253		
68112000 DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	253	253		

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
AUTRES CHARGES		3		2	0	8.47
65800000 CHARG. DIVERSES GESTION COUR.		3		2	0	8.47
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		34 888		40 697	5 808-	14.27-
<b>Résultat d'exploitation</b>		13 200		3 152-	16 352	518.79
<b>Résultat courant avant impôts</b>		13 200		3 152-	16 352	518.79
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1		2	0-	10.90-
77000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		1		2	0-	10.90-
<b>Total des Produits exceptionnels</b>		1		2	0-	10.90-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		3		3	0-	10.22-
67000000 CHARGES FINANCIERES		3		3	0-	10.22-
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>		3		3	0-	10.22-
<b>Résultat exceptionnel</b>		1-		2-	0	9.55
<b>Total des produits</b>		48 090		37 546	10 544	28.08
<b>Total des charges</b>		34 891		40 700	5 809-	14.27-
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>		13 199		3 154-	16 352	518.54

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
43860000 URSSAF RSI ECHEANCIER COVID			3 247.00
01/07/2024 AN S.A.N.		589.00	
01/07/2024 CE REGUL COVID	589.00		
30/06/2025 OB COT TNS		3 247.00	
44860000 ETAT.CHARGES A PAYER			1 549.00
30/06/2025 OB COT TNS		1 349.00	
30/06/2025 OB CAP CFE 6 MOIS 2025		200.00	
46860000 CHARGES A PAYER			1 186.00
30/06/2025 OB CAP EAU		286.00	
30/06/2025 OB CAP HONCS ABRS		900.00	

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
67000000 CHARGES FINANCIERES			2.81
30/06/2025 RB CHARGES FINANCIERES	2.81		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
77000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			1.39
30/06/2025 RB PRODUITS EXCEPTIONNELS		1.39	

IMPÔT SUR LE REVENU  
Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01/07/2024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/> x	ou réel normal	<input type="checkbox"/>
et clos le	30/06/2025	Option pour la comptabilité super-simplifiée	<input type="checkbox"/>	TVA	<input type="checkbox"/>
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	<input type="checkbox"/>		

**A IDENTIFICATION**

Dénomination de l'entreprise : EURL 26 NET PRODUCTION

Adresse de l'entreprise : 13 RUE DU BOURG

Mél : 26470 LA MOTTE CHALANCON  
contact@26net.com

Téléphone : 0475261948

SIREN : 4 3 8 1 6 1 4 4 0

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise : LE VILLAGE  
26470 LA MOTTE CHALANCON

Mél :

**B DIVERS**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	13 199	
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- (Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu.....)	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants .....	b	
revenus nets exonérés (a - b).....	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu.....	d	
3. Total	13 199	
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)	13 199	

4bis. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10%

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI f

5. Plus-values taxées selon les règles prévues par les particuliers

à court terme et à long terme exonérées

à long terme imposables à 12,8 %

à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI)

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)

dont plus-value à court terme exonérée art. 151 septies (151 septies A et 238 quindecies)

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies  ZRR art. 44 quindecies  Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies  Autres dispositifs

ZFU art. 44 octies et 44 octies A  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies  Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies  Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies

Exonération ou abattement pratique sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 % sur le bénéfice professionnel

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W)  France Ruralités Revitalisation art.44 quindecies

7. dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD)

a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance

Moins-values à court terme (art 39 duodécies)

- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8 %

Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice non professionnel

8. Régime des sociétés de personnes

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  x NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

D Contribution temporaire de solidarité Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de soucrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

Visa:CGA/OMGA  Viseur ou certificateur conventionné (Cocher la case correspondante) ECF Désignation du prestataire :

Nom et coordonnées du CGA/OMGA OGA MEDITERRANEE 141 ROUTE DES REMOULEURS

Nom et coordonnées du viseur ou du certificateur conventionné

84092 AVIGNON CEDEX

0490272164 0490865569

N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ou du certificateur conventionné 1 0 1 8 4 0

Identité du déclarant:

ABRS EXPERTISE & CONSEIL Lieux: LA MOTTE CHALANCON Date: 06/10/2025

LE CORIANCON Qualité et nom du déclarant: PICCARDI ALAIN

26110 NYONS Signature: GERANT

04 75 26 41 91

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissant les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

**IMPÔT SUR LE REVENU**  
**ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031**

N° 2031 bis  
(2025)

<b>E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS</b> (voir notice)			
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires. (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI). (Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)			
Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC "B" ou BIC non professionnels "M" ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou éventuelle- ment à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____			
<b>F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX</b>		Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.	
Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067-SD.		Exercice	
Montant des :	- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).		
	- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.		
<b>G DIVERS</b>	<b>NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS</b> (en cas de gérance libre)		
<b>ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS</b> (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
<b>H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>			
<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant les DSN de 2024 montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		1 549
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)		
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (* ) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.		
<b>PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT</b>			
Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.			
Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value
Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.			
<b>I BIC NON PROFESSIONNELS</b>			
Détermination du résultat de l'exercice			
	Bénéfice	Déficit	
Locations meublées non professionnelle déjà soumises aux contributions sociales par les organismes sociaux			
Autres locations meublées non professionnelles			
Location gérance			
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	

Désignation de l'entreprise		EURL 26 NET PRODUCTION				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		13 RUE DU BOURG 26470 LA MOTTE CHALANCON					
Numéro SIRET *		4 3 8 1 6 1 4 4 0 0 0 0 1 3				Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2   Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 0 0 6 2 0 2 5		3 0 0 6 2 0 2 4	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements - Provisions</b>		<b>Net</b>	
		<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>	
						<b>4</b>	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	184	016	184		
	Immobilisations corporelles *	028	14 877	030	14 411	466	719
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>15 061</b>	<b>048</b>	<b>14 595</b>	<b>466</b>	<b>719</b>
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068		070			
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072		074			864
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	15 641	086		15 641	4 315
	Charges constatées d'avance *	092		094			
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>15 641</b>	<b>098</b>		<b>15 641</b>
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>30 702</b>	<b>112</b>	<b>14 595</b>	<b>16 107</b>	<b>5 898</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>		<b>Exercice N-1 NET</b>	
				<b>1</b>		<b>2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			7 623		7 623
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134			(13 086)		(9 933)
	Résultat de l'exercice	136			13 199		(3 154)
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		<b>Total I</b>	<b>142</b>			<b>7 735</b>	
	<b>Total II</b>	<b>154</b>					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166					543
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		860		5 656	1 316
	Comptes courants d'associés	173				1 529	8 249
	Autres dettes	175				1 186	1 254
	<b>Total III</b>	<b>176</b>			<b>8 371</b>		<b>11 362</b>
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>			<b>16 107</b>		<b>5 898</b>
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise		EURL 26 NET PRODUCTION		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				L 3 0 0 6 2 0 2 5 J		L 3 0 0 6 2 0 2 4 J		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>						Néant		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	46 904	37 225		
	Production vendue	biens	215	214	333	36		
		services *	217	218	700	255		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230	151	29		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	48 088	37 545		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	18 193	18 502	
		Variation de stock (marchandises) *			236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	12 345	8 727		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 323)		244	2 352	285		
Rémunérations du personnel *				250	1 549	1 728		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	194	11 200		
Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	253	253		
Dotations aux provisions				256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			2		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	34 888	40 697			
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	13 200	(3 152)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280				
	Produits exceptionnels			290	1	2		
	Charges financières			294				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			3	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348				
Impôts sur les bénéfices *			306					
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	13 199	(3 154)		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	13 199	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986					
Zone franche urbaine (44 octies A)			987					
Jeune entreprise innovante (44 septies A)			989					
Investissements et souscriptions outre-mer			344					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								
Zone de développement prioritaire (44 septies)				993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	13 199	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * .....					360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	13 199	372		



Désignation de l'entreprise : EURL 26 NET PRODUCTION

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410	184	412		414		416	184		184
		Terrains	420		422		424		426			
		Constructions	430		432		434		436			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 271	442		444		446	4 271		4 271
		Installations générales agencements divers	450	6 016	452		454		456	6 016		6 016
		Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	4 591	472		474		476	4 591		4 591	
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>15 061</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>15 061</b>		<b>15 061</b>	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Fonds commercial		495		497		498		499			
	Autres immobilisations incorporelles		500	184	502		504		506	184		
		Terrains	510		512		514		516			
		Constructions	520		522		524		526			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 551	532	253	534		536	3 804		
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 016	542		544		546	6 016		
		Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	4 591	562		564		566	4 591			
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>14 342</b>	<b>572</b>	<b>253</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>14 595</b>			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧					
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : EURL 26 NET PRODUCTION

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381						1 155
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325						1 155
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380						
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326						
N° du centre de gestion agréé	388	1	0	1	8	4	0
Montant de la TVA collectée	374						7 230
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378						5 374
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : EURL 26 NET PRODUCTION		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/07/2024	et clos le : 30/06/2025	Durée en nombre de mois
		1   2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	152	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<small>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</small>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt  
[ ]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE [ 3 0 0 6 2 0 2 5 ]

N° SIRET [ 4 3 8 1 6 1 4 4 0 0 0 0 1 3 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ EURL 26 NET PRODUCTION ]

ADRESSE (voie) [ 13 RUE DU BOURG ]

CODE POSTAL [ 26470 ] VILLE [ LA MOTTE CHALANCON ]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ M ] Nom de famille [ PICCARDI ] Prénom(s) [ ALAIN ]

Nom d'usage [ ] % de détention [ 100.00 ] Nb de parts ou actions [ 500 ]

Naissance : Date [ 240566 ] N° Département [ 26 ] Commune [ DIE ] Pays [ FR ]

Adresse : N° [ ] Voie [ LE VILLAGE ]

Code postal [ 26470 ] Commune [ LA MOTTE CHALANCON ] Pays [ FRANCE ]

Titre (2) [ ] Nom de famille [ ] Prénom(s) [ ]

Nom d'usage [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
43860000 URSSAF RSI ECHEANCIER COVID			3 247.00
01/07/2024 AN S.A.N.		589.00	
01/07/2024 CE REGUL COVID	589.00		
30/06/2025 CB COT TNS		3 247.00	
44860000 ETAT.CHARGES A PAYER			1 549.00
30/06/2025 CB COT TNS		1 349.00	
30/06/2025 CB CAP CFE 6 MOIS 2025		200.00	
46860000 CHARGES A PAYER			1 186.00
30/06/2025 CB CAP EAU		286.00	
30/06/2025 CB CAP HONOS ABRIS		900.00	

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
67000000 CHARGES FINANCIERES			2.81
30/06/2025 RB CHARGES FINANCIERES	2.81		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
77000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			1.39
30/06/2025 RB PRODUITS EXCEPTIONNELS		1.39	

**DETAIL LIASSE 2033-A**

ACTIF	Exercice N 30/06/2025 12	Exercice N-1 30/06/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
20500000 CONCESS. & DROITS SIMILAIRES	184	184		
28050000 AMORT CONCESS DROITS SIMILAIR	184-	184-		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	466	719	253-	35. 16-
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	4 271	4 271		
21810000 INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.	6 016	6 016		
21830000 MAT.BUREAU & MAT.INFORMAT	2 986	2 986		
21840000 MOBILIER	1 605	1 605		
28154000 AMORT. MATERIEL OUTILLAGE	3 804-	3 551-	253-	7. 12-
28181000 AMORT. INSTAL. AGENCEM.	6 016-	6 016-		
28183000 AMORT. MAT.BUREAU. INFORM	2 986-	2 986-		
28184000 AMORT. DU MOBILIER	1 605-	1 605-		
<b>TOTAL I</b>	466	719	253-	35. 16-
<b>AUTRES CREANCES</b>		864	864-	100. 00-
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER		864	864-	100. 00-
<b>DISPONIBILITES</b>	15 641	4 315	11 325	262. 44
51200000 BANQUE PRINCIPALE	15 641	4 315	11 325	262. 44
<b>TOTAL II</b>	15 641	5 179	10 461	201. 98
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 107	5 898	10 208	173. 07

**DETAIL LIASSE 2033-A**

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	7 623	7 623		
10100000 CAPITAL	7 623	7 623		
REPORT A NOUVEAU	13 086-	9 933-	3 154-	31.75-
11900000 REPORT A NOUVEAU DR	13 086-	9 933-	3 154-	31.75-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	13 199	3 154-	16 352	518.54
<b>TOTAL I</b>	<b>7 735</b>	<b>5 463-</b>	<b>13 199</b>	<b>241.58</b>
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		543	543-	100.00-
40100100 FOURNISSEURS BIENS. SERV.		543	543-	100.00-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 656	1 316	4 340	329.72
43860000 URSSAF RSI ECHEANCIER COVID	3 247	589	2 658	451.27
44551000 TVA A DECAISSER	527	203	324	159.61
44566200 TVA DEDUCTIBLE 20%	333	374	41-	10.92-
44860000 ETAT.CHARGES A PAYER	1 549	150	1 399	932.67
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	1 529	8 249	6 719-	81.46-
45510000 C/C PICCARDI ALAIN	1 529	8 249	6 719-	81.46-
AUTRES DETTES	1 186	1 254	68-	5.42-
46860000 CHARGES A PAYER	1 186	1 254	68-	5.42-
<b>TOTAL III</b>	<b>8 371</b>	<b>11 362</b>	<b>2 990-</b>	<b>26.32-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 107</b>	<b>5 898</b>	<b>10 208</b>	<b>173.07</b>

**DETAIL LIASSE 2033-B**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>46 904</b>	<b>37 225</b>	<b>9 679</b>	<b>26.00</b>
70700000 VENTES MARCHANDISES 20%	23 517	18 543	4 974	26.83
70701000 VENTES DE MARCHANDISES 10%	23 387	18 682	4 705	25.19
<b>PRODUCTION VENDUE DE BIENS</b>	<b>333</b>	<b>36</b>	<b>297</b>	<b>825.92</b>
70900000 R.R.R ACCORDES PAR ENTREP	333	36	297	825.92
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	<b>700</b>	<b>255</b>	<b>445</b>	<b>174.31</b>
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	628	255	373	146.08
70601000 COMMISSION RISTOURNE	72		72	
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>151</b>	<b>29</b>	<b>123</b>	<b>426.28</b>
75800000 PROD.DIVERS GESTION COUR.	151	29	123	426.28
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>48 088</b>	<b>37 545</b>	<b>10 544</b>	<b>28.08</b>
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	<b>18 193</b>	<b>18 502</b>	<b>309-</b>	<b>1.67-</b>
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	18 193	18 502	309-	1.67-
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>12 345</b>	<b>8 727</b>	<b>3 618</b>	<b>41.45</b>
60610100 EAU	137	361	223-	61.94-
60612000 ELECTRICITE & GAZ	1 581	859	721	83.96
60613000 CHAUFFAGE	898		898	
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 458	4 198	1 259	30.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATI.	342	123	219	177.61
61520000 ENTR. REPAR. BIENS IMMOB.		32	32-	100.00-
61610000 MULTIRISQUES	1 084	1 084		
62261000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	900	850	50	5.88
62270000 FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX		47	47-	100.00-
62390000 SITE WEB 26NET	15	49	35-	70.53-
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	966	210	756	360.41
62620100 INTERNET	192	227	35-	15.38-
62620200 TELECOM PORTABLE	206	220	14-	6.24-
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASS.	566	465	100	21.56
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>2 352</b>	<b>285</b>	<b>2 067</b>	<b>725.26</b>
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	271		271	
63511100 C.F.E.	323	285	38	13.33
63710000 CONTRIB.SOCIALE SOLIDARIT	917		917	
63780000 TAXES DIVERSES	841		841	
<b>REMUNERATIONS DU PERSONNEL</b>	<b>1 549</b>	<b>1 728</b>	<b>179-</b>	<b>10.33-</b>
64110000 SALAIRES. APPOINTEMENTS	1 549	1 728	179-	10.33-
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>194</b>	<b>11 200</b>	<b>11 006-</b>	<b>98.27-</b>
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	46	32	14	42.31
64600000 COTIS.SOCIALES EXPLOITANT	1 007-	10 095	11 102-	109.98-
64690000 LOI MADELIN	1 155	1 072	82	7.67
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>253</b>	<b>253</b>		
68112000 DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	253	253		

**DETAIL LIASSE 2033-B**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
AUTRES CHARGES	3		2		0	8.47
65800000 CHARG. DIVERSES GESTION COUR.	3		2		0	8.47
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>34 888</b>		<b>40 697</b>		<b>5 808-</b>	<b>14.27-</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>13 200</b>		<b>3 152-</b>		<b>16 352</b>	<b>518.79</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1		2		0-	10.90-
77000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1		2		0-	10.90-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3		3		0-	10.22-
67000000 CHARGES FINANCIERES	3		3		0-	10.22-
<b>2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)</b>	<b>13 199</b>		<b>3 154-</b>		<b>16 352</b>	<b>518.54</b>



## ***Procès-verbal de décision ordinaire***

Société 26NET PRODUCTIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 7 623 euros.

Siège social

26NET PRODUCTIONS

90 Rue du Bourg

26470 LA MOTTE CHALANCON

RCS Romans sur Isère 438 161 440

Procès-verbal de la décision ordinaire en date du 31/12/2025.

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un décembre à quatorze heures.

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susnommée au capital de 7 623 euros, a pris la décision ordinaire suivante, sur la convocation de la gérance.

Le gérant Alain PICCARDI, est présent.

Il constate que l'associé unique est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

### **Ordre du jour**

1. Rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 30/06/2025.
2. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025 et affectation du résultat.
4. Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et décision à cet égard.
5. Quitus à la gérance.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :

- ses rapports;
- les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les formes et délais légaux. Il ajoute que l'associé n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du Code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du gérant.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'associé unique, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par la gérance, relatif à l'exercice clos le 30/06/2025 approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes.

L'associé unique donne quitus entier et définitif au gérant de sa gestion au titre de l'exercice clos le 30/06/2025.

Cette résolution est adoptée.

## **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 fait apparaître un bénéfice de 13199 euros.

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

– en totalité au compte report à nouveau qui de la somme de -19035 euros se trouve porté à la somme de - 5836 euros.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée.

## **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'associé unique, lecture faite du rapport spécial de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport en ses termes et conclusions.

Cette résolution est adoptée.

## **CLÔTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30, après signature du présent procès-verbal.

Fait à La Motte Chalancon,

Le 31 décembre 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' followed by a long horizontal stroke extending to the right.